

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2023

Convocation à la réunion faite le 05 décembre 2023

PRESENTS: MM. ARNAUD Marc, BAUDRAY Fabrice, BALMAIN Christophe, BOUVET Jean-Yves, CHAIX Philippe, DIDIER Guy, JOSSERAND

Clara, RAMOS CAMACHO Marie SAMBUIS Xavier

ABSENTS: MM. DAULIACH Gaëtane, CHARPIN Christian (pouvoir à BAUDRAY Fabrice)

Madame RAMOS CAMACHO Marie a été élue secrétaire de séance.

Conseillers en exercice : 11 Présents : 9 Votants : 10

N° Délibération	Thème	Délibération	Décision	Vote
			Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,	
2023-76	Domaines de	Dissolution de l'association		10 POUR Votants : 10
	compétences –	syndicale autorisée dite du Chemin	•	votants: 10
	Autres voiries	d'exploitation des Feisses	Feisses par les services préfectoraux	
			L'actif de 27,14 € sera transféré sur le budget communal	
			AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour	
			signer tous documents relatifs à cette dissolution.	
2023-77	Finances locales	Convention d'objectifs et de	APPROBATION de la conclusion d'une convention	10 POUR
		moyens Amicale Cœur de	d'objectifs et de moyens à intervenir entre la Commune et	Votants: 10
		Maurienne	l'Association Amicale Cœur de Maurienne dans le cadre	
			de la mise en œuvre de politiques d'action sociale au sein	
			des collectivités	
			AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour	
			signer la convention définitive à intervenir sur ces bases	
			lorsque cette dernière sera finalisée ainsi que tous les	
			autres documents afférents et les éventuels avenants à	
			venir	

2023-78	Finances locales	Révision libre de l'attribution de compensation 2023 - reversement de la dotation touristique.		10 POUR Votants : 10
2023-79	Institutions et vie politique	Modification des statuts de la 3CMA Compétence eau	APPROBATION du projet de statuts modifié, ainsi que son annexe modifiée.	10 POUR Votants : 10
2023-80	Finances Locales	Mises en non valeur	DECISION d'inscrire en non-valeur la somme égale à 4675,80 € au budget 2023 de la commune AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour signer tous les documents nécessaires à ce dossier.	10 POUR Votants : 10
2023-81 2023-82	Finances Locales	Décisions modificatives budget 2023 commune		10 POUR Votants : 10
			Section Fonctionnement Dépenses Compte 611 + 50 000 € Compte 622 + 30 000 € Compte 613 + 35 000 € Compte 623 + 5 000 € Compte 615228 + 5 000 € Compte 624 + 5 000 € Compte 61551 + 5 000 € Compte 65738 - 110 000 € Compte 6156 + 5 000 € Compte 65748 - 40 000 € Compte 615231 + 20 000 € Section Fonctionnement Recettes Compte 002 + 10 000 €	
2023-83	Finances Locales	Engagement des dépenses d'investissement budget commune 2024	APPROBATION des propositions de Monsieur le Maire : Montant budgétisé / dépenses d'investissement : 2 001 205 € sur budget de la commune 2023 (chapitres 20, 204, 21 et 23).	10 POUR Votants : 10

			Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à	
			hauteur de 500 301 € (< 25% x 2 001 205 €) pour le	
			budget de la commune.	
			Les dépenses d'investissement concernées sont les	
			suivantes:	
			Budget Commune:	
			Au chapitre 204 : 19 350 €	
			Au chapitre 20 : 28 750 €	
			Au chapitre 21 : 163 701 €	
			Au chapitre 23 : 288 500 €	
			AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour	
			régler les dépenses d'investissement pour un montant égal	
			au ¼ du budget 2023 de la commune.	
2023-84	Finances Locales	Subvention versée à l'office de	DECISION de verser mensuellement la somme de	10 POUR
		tourisme de Saint Sorlin d'Arves	35051€ à l'office de tourisme de Saint Sorlin d'Arves	Votants: 10
		pour 2024 : versement d'acomptes	Ce montant mensuel sera révisé lors du vote du budget	
		dans l'attente du vote définitif du	primitif 2024 de la Commune et donc du montant alloué à	
		budget primitif 2024 de la	l'association pour l'année 2024	
		commune	AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour	
			engager les dépenses conformément à cette décision.	
2023-85	Commande publique	Marchés publics de prestations	APPROBATION du lancement d'une procédure sans	10 POUR
		intellectuelles - Etude des	publicité ni mise en concurrence en vue de la passation de	Votants: 10
		logements saisonniers : adhésion à	marché de prestations intellectuelles pour une étude sur	
		un groupement de commandes,	les logements de saisonniers ;	
		désignation de la communauté de	APPROBATION de l'adhésion de la Commune de	
		communes Cœur de Maurienne	Saint-Sorlin-d'Arves au groupement de commandes tel	
		Arvan comme coordonnateur,	que présenté ci-avant ;	
		autorisation de signer la convention	APPROBATION de la mission de coordonnateur de ce	
		constitutive du groupement de	groupement assurée par la Communauté de Communes	
		commandes	Cœur de Maurienne Arvan	
			AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour	
			signer la convention constitutive de ce groupement	
2023-86	Finances Locales	Restauration de la statue Vierge à	APPROBATION du projet de restauration de la statue	10 POUR
		l'enfant Chapelle des Prés Plans et	Vierge à l'enfant de la Chapelle des Prés Plans, objet	Votants: 10
		demande de subventions	mobilier inscrit au titre des monuments historiques	
			APPROBATION du devis établi par l'Atelier NOEMI	

à 3480 € HT soit 4176 € TTC APPROBATION du dossier de demande de subvention	
A PPRINCIPLE DE LA CONTRACTION DEL CONTRACTION DE LA CONTRACTION DEL CONTRACTION DE LA CONTRACTION DE	
SOLLICITATION du Département de la Savoie (service	
conservation du patrimoine), de la DRAC et de tous	
autres organismes pour l'octroi d'une subvention la plus	
élevée possible,	
AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour	
déposer auprès du service de conservation des Antiquités	
et Objets d'Art du Département de la Savoie une	
déclaration préalable de travaux	
APPROBATION de l'inscription des crédits nécessaires	
au budget primitif 2024 de la Commune,	
AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour	
signer le devis pour commande et tous documents	
nécessaires.	
	10 POUR
des Tres plans et demande de Chapene des Tres Flans, monament au tree des	Votants: 10
subventions monuments historiques	
APPROBATION du devis établi par Isabelle ROSAZ	
dont le siège est situé à Coise Saint Jean (Savoie)	
s'élevant à 7890 € HT soit 9468 € TTC	
APPROBATION du dossier de demande de subvention	
SOLLICITATION du Département de la Savoie (service	
conservation du patrimoine), de la DRAC et de tous	
autres organismes pour l'octroi d'une subvention la plus élevée possible,	
AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour	
déposer auprès de la DRAC une demande de permis de	
construire pour ces travaux	
constant pour cos davada	
APPROBATION de l'inscription des crédits nécessaires	
APPROBATION de l'inscription des crédits nécessaires au budget primitif 2024 de la Commune,	
APPROBATION de l'inscription des crédits nécessaires au budget primitif 2024 de la Commune, AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour	
au budget primitif 2024 de la Commune,	
au budget primitif 2024 de la Commune, AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour	
au budget primitif 2024 de la Commune, AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour signer le devis pour commande et tous documents nécessaires. 3-88 Urbanisme Convention relative à l'organisation APPROBATION du principe d'une instruction portée en 10	10 POUR Votants : 10

		du droit au sol » ADS pour	APPROBATION du recours ponctuel aux prestataires de	
		l'instruction des demandes	service;	
		d'autorisations d'urbanisme	APPROBATION des tarifs proposés, applicables au 1er	
			janvier 2024;	
			AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour	
			signer la convention relative à l'organisation du service	
			commun « Autorisation du Droit des Sols » (ADS) pour	
			l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme	
			ainsi que les avenants à intervenir	
2023-89	Libertés publiques et	Convention tripartite relative à la	APPROBATION de la convention « PRATIQUE DE	10 POUR
	pouvoirs de Police	pratique du sport motorisé sur le	SPORT MOTORISE SUR LE DOMAINE SKIABLE » à	Votants: 10
		domaine skiable entre la Commune,	intervenir entre la SAS SAINT SO'MOTONEIGES,	
		la SAMSO et la SAS ST SO	représentée par Monsieur JAY Pierre, exploitant de	
		MOTONEIGES	l'activité, la SAMSO et la Commune pour les saisons	
			d'hiver 2023/2024, 2024/2025 et 2025/2026 tel que	
			présentée	
			AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour	
			signer ladite convention et tous documents relatifs à cette	
			affaire	
2023-90	Libertés publiques et	Conventions d'occupation	APPROBATION de la convention d'occupation	10 POUR
	pouvoirs de Police	temporaire du domaine skiable	temporaire du domaine skiable « Jardin d'enfants des	Votants: 10
		Jardin d'enfants des Choseaux et	Choseaux » tel que présentée	
		Espace Piou-Piou	APPROBATION de la convention d'occupation	
		_	temporaire du domaine skiable « Espace piou-Piou » tel	
			que présentée	
			AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour	
			signer ladite convention et tous documents relatifs à cette	
			affaire.	
2023-91	Finances Locales	Approbation des tarifs des secours	APPROBATION de recouvrer auprès des personnes	10 POUR
		sur pistes et transports sanitaires	ayant bénéficié des secours ou auprès de leurs ayants	Votants: 10
		primaires saison hiver 2023/2024	droits tous les frais engagés par la commune, à l'occasion	
			d'opérations de secours consécutives à la pratique de	
			toute activité sportive ou de loisir ;	
			APPROBATION des tarifs applicables pour la saison	
			d'hiver 2023/2024 comme suit :	
			Transports sanitaires primaires bas de pistes au cabinet	
			médical de la Commune : 170 €	

			Transports sanitaires primaires bas de pistes au centre hospitalier de St Jean de Maurienne 242 € Pour les transports sanitaires primaires vers un centre hospitalier adapté suite à l'aggravation de l'état de la victime pendant le trajet après régulation centre 15 : vers le CH de Saint Jean de Maurienne : 242 € vers le CH de Chambéry 490 € vers le CH Médipôle Challes les Eaux 445 € vers le CHU de Grenoble 540 € vers la clinique Herbert Aix Les Bains 535 € vers le CH d'Albertville 445 € Ce tarif s'ajoutera aux tarifs secours sur pistes ci-dessous en cas de transports sanitaires primaires. Secours sur pistes : 1ère catégorie : (accompagnement / front de neige) 86 € 2ème catégorie (zones rapprochées) 413 € 3ème catégorie (zones éloignées, piste de ski de fond, pistes de raquettes et activités conventionnées Snake Gliss et VTT sur neige) : 677 € 4ème catégorie (hors-pistes) 1766 € 5ème catégorie : frais de secours hors-pistes dans des secteurs éloignés, accessibles ou non gravitairement par remontées mécaniques, caravanes de secours, recherches de nuit, etc donnant lieu à facturation sur la base des coûts horaires suivants (chauffeur compris) : Coût/heure pisteur secouriste 85 € Coût/heure scooter motoneige 72 € Coût/heure véhicule 4x4 58 €	
2023-92	Finances Locales	Approbation du tarif SAF secours héliportés et de la convention relative aux secours héliportés du 01/12/2023 au 30/11/2024	APPROBATION des tarifs applicables pour la saison 2023/2024 (du 1 ^{er} décembre 2023 au 30 novembre 2024) conformément aux articles 5 et 6 de la convention à savoir : 76,21 € HT/minute de vol + Forfait de 6 minutes facturés à chaque démarrage Si indisponibilité technique remplacement par un hélicoptère de type EC135 avec treuil au tarif de 61,17 € HT/minute de vol	10 POUR Votants : 10

			Si absence de treuil, minoration du tarif / minute de 7,62 € HT pour le 145 et de 6,12 € HT pour le 135.	
			APPROBATION de la convention avec le SAF	
			Hélicoptères	
			AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour	
			signer la convention avec le SAF Hélicoptères.	
2023-93	Finances Locales	Approbation des tarifs de transports	APPROBATION du montant de l'évacuation effectuée	10 POUR
		sanitaires primaires SDIS année	par le SDIS à compter du 1 ^{er} janvier 2024 à hauteur de	Votants: 10
		2024	359 €: pour bas de pistes au Centre Hospitalier St Jean de	
			Maurienne et 229 € pour bas de pistes au cabinet médical	
			de Saint Sorlin d'Arves	
			Ces montants seront facturés par le SDIS à la Commune	
			de Saint Sorlin d'Arves qui les facturera aux blessés	
			(montant en sus des frais de secours sur pistes fixés par	
			délibération du conseil municipal)	
			L'intervention du SDIS sur ces évacuations ne concernera	
			que les transports de blessés suite à secours sur pistes	
			AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour	
			signer tous documents nécessaires à ce dossier.	
	Commande Publique	Tarifs Remontées Mécaniques	REPORT du sujet lors d'un prochain conseil municipal	10 POUR
		hiver 2024/2025 et été 2024	suite à la réception d'une invitation à une réunion le 11	Votants: 10
			janvier 2024 au cours de laquelle ce sujet sera traité	
2023-94	Fonction Publique	Convention d'adhésion au service	APPROBATION de la convention-cadre d'adhésion au	10 POUR
		intérim entre le centre de gestion de	service intérim du Cdg73,	Votants: 10
		la fonction publique territoriale de		
		la Savoie et la Commune	AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour	
			signer la convention susvisée avec le Centre de gestion de	
			la Savoie.	
2023-95	Fonction Publique	Convention de recours à la mission	APPROBATION de la convention-type d'adhésion à la	10 POUR
		de secrétariat de mairie itinérant	mission de secrétariat de mairie itinérant qui prend effet à	Votants: 10
		entre le centre de gestion de la	compter du 1 ^{er} janvier 2024 pour une durée de trois ans,	
		fonction publique territoriale de	AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour	
		Savoie et la Commune	signer la convention susvisée avec le Centre de gestion de	
			la Savoie	
2023-96	Institutions et vie	Requête en référé expertise de	AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour	10 POUR
	politique	Mme et Mr LE POUL Yannick	ester en justice au titre de la procédure susmentionnée et à	Votants: 10
		contre la Commune : autorisation à	désigner Maître LE GULLUDEC Eric, Avocat, 32 cours	

		prendre un avocat et à ester en	Jean Jaurès 38000 GRENOBLE pour représenter la	
		justice	Commune de Saint Sorlin d'Arves devant la juridiction	
			administrative	
			MANDAT donné à Monsieur le Maire pour entreprendre	
			toutes les démarches utiles pour le suivi de ce dossier.	
2023-97	Institutions et Vie	Gestion du service de l'eau par la	APPROBATION de continuer la gestion du service de	10 POUR
	politique	Communauté de Communes Cœur	l'eau sur Saint Sorlin d'Arves par la 3CMA en régie	Votants: 10
		de Maurienne Arvan : maintien de	directe.	
		la gestion en régie directe 3CMA		

A Saint Sorlin d'Arves, le 14 décembre 2023

Publié et affiché le 15 décembre 2023

Le Maire, Fabrice BAUDRAY

